

NOUVELLES DE L'APRUM

NOUVELLES du 11 décembre 1997

LETTRE DU 11 DÉCEMBRE 1997

Chère collègue, cher collègue,

D'ici fort peu de temps, la féerie des décorations de saison, le fumet des plats cuisinés, les arômes captivants – et parfois capiteux – des bon vins, les mines réjouies des « bambini » et les joyeux refrains d'antan, que le temps qui passe n'aura pas encore réussi à chasser de nos mémoires, nous convieront à partager des moments précieux. Ce sera le « temps des fêtes », celui de cette merveilleuse période qui revêt divers atours et qui signifie tout plein de choses différentes selon que les cultures et les habitudes particulières ont contribué à moduler le patrimoine fondamental de l'homo sapiens du 20^e siècle.

En même temps, cette escale ménagée dans le grand voyage du temps permettra, à des degrés divers et selon les tempéraments en cause, de réduire singulièrement l'importance de certains événements qui, en d'autres moments, accaparent beaucoup trop l'attention d'un chacun. Malheureusement, dans cette période de relative euphorie, se glissent des événements dont l'importance est fort peu réductible. C'est précisément dans ce contexte que je vous signale le récent décès, le 3 novembre dernier, du Père Georges Mathieu de Durand o.p.. Homme de peu de bruit, effacé même et ne cherchant ni ne fréquentant les tréteaux, il a rapidement acquis une réputation mondiale dans son domaine. Médiéviste de haute qualité, il a marqué au coin de son influence l'Institut d'études médiévales où il a fait carrière pendant plus de trente ans. Je vous invite à prendre connaissance de l'hommage que lui a rendu, dans FORUM, son collègue et ami le professeur Étienne Tiffou.

La réception du temps des fêtes a remporté un succès inespéré compte tenu des contraintes imposées en ce qui a trait à la réservation d'une place à table et de l'immobilisme du service de courrier externe. Malgré tout, le courrier interne a permis d'en dépanner plusieurs; même le téléphone - à titre exceptionnel - a joué un rôle de soupape pour une bonne dizaine de collègues. Nous étions près de soixante personnes à ressasser des souvenirs ou, dans plusieurs cas, à retrouver des collègues perdus de vue depuis des lunes.

Les quatre dernières semaines ont été fertiles en activités et en rebondissements de toutes sortes dans le cadre des échanges en vue de l'utilisation du présent surplus actuariel de la Caisse du RRUM. Il semble maintenant que les circonstances pourraient se prêter à l'acceptation de la notion de vacance de cotisation (totale ou partielle) à

condition, notamment, que soient respectées les priorités retenus par le Comité d'experts dans son Rapport. Toute cette question fait l'objet d'études intensives par les représentants, au Comité de retraite, des divers regroupements de personnels. Des échanges ont également lieu entre la coalition de ces représentants et les porte-parole des membres du Comité de retraite nommés par le Conseil de l'Université. Un point de chute semble acquis pour le moment; il s'agit d'une modification de l'article 6.08 du Règlement du RRUM qui rendrait tout à fait prioritaire l'utilisation du surplus actuariel pour indexer les rentes versées jusqu'à 100% du taux de variation de l'Indice des prix à la consommation (IPC). Cette disposition ramènerait le surplus résiduel à un niveau inférieur à la limite au dessus de laquelle un congé de cotisation s'applique automatiquement. L'APRUM, tant par son Comité ad hoc que par le représentant, au Comité de retraite, des personnes retraitées, prend une part active aux déroulement des événements. À ce stade: place à l'optimisme. En effet, il y a tout lieu de croire qu'une entente interviendra au Comité de retraite d'ici peu de temps. Je vous tiendrai au courant dès que les textes appropriés auront été arrêtés d'une façon définitive.

Avec l'arrivée de l'an nouveau, les activités coutumières de l'APRUM reprendront. Le Conseil retrouvera le rythme des réunions mensuelles. Parallèlement, nous serons nombreux à reprendre la fréquentation des déjeuners du 3^e jeudi du mois au Restaurant Chez Lévêque, 1030 Laurier ouest, de 12:00 à 14:00. Retenez les dates suivantes: 15 janvier, 19 février, 19 mars et 16 avril; elles vous seront utiles.

Je vous rappelle que mon bureau à l'Université (salle V-138 du Pavillon principal), où logent également le secrétariat et la trésorerie, vous est accessible chaque jour. Au surplus, mon poste téléphonique (514-343-7635) et sa très efficace boîte vocale que je consulte régulièrement vous permettent aisément de contacter votre Association. Profitez-en!

Je fais des voeux pour que la période des « fêtes » vous soit l'occasion d'un partage plus intense que jamais avec toutes celles et tous ceux de votre environnement affectif.

Le Président
Jacques St-Pierre
JSP/fsp